ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

zones rurales

Question au Gouvernement n° 3217

Texte de la question

EFFICACITE DES SERVICES PUBLICS

M. le président. La parole est à M. Michel Vergnier, pour le groupe socialiste.

M. Michel Vergnier. M. le ministre chargé des collectivités territoriales, il est des événements qui sonnent comme un véritable signal d'alarme. Les élus locaux ne manifestent pas que leur mauvaise humeur lorsqu'ils descendent dans la rue ou démissionnent de leur mandat.

J'approuve le Président de la République *(" Ah " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* lorsqu'il parle d'égalité des citoyens en tout point du territoire. De la même manière, je conçois bien volontiers qu'il faille faire évoluer et moderniser les services publics. En revanche, je refuse catégoriquement que, sous prétexte de rationalité et de rentabilité, l'on réduise les effectifs, le nombre de personnes présentes physiquement, en deçà du raisonnable.

Les personnels d'EDF, de l'équipement, des hôpitaux et de La Poste, sont un gage d'efficacité et de sécurité, car ils sont riches de leur connaissance du terrain et parce qu'ils sont immédiatement disponibles.

À la suite de fortes chutes de neige, la Creuse a frôlé la catastrophe au cours de la semaine passée. Des vies ont été menacées *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* et j'attends des réponses précises aux questions que j'ai posées par courrier.

Les paroles, les promesses, les conférences ne suffisent plus. Malgré toutes les bonnes volontés, on ne peut plus continuer à traiter les dossiers trop loin du terrain. On ne peut pas prétendre entretenir sérieusement les réseaux énergétiques sans déployer sur place les moyens humains nécessaires. La situation creusoise en est la preuve.

Les mesures de regroupement de services envisagées ne fonctionnent pas. La volonté de votre candidat à l'élection présidentielle de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite nous inquiète, tout comme les opérations de privatisation de l'énergie. Cela vaut pour tout le territoire, mais c'est particulièrement vrai en milieu rural.

Monsieur le ministre, il me semble qu'aujourd'hui, nous avons atteint un seuil en dessous duquel il n'est plus possible de descendre. Par ma voix, les élus ruraux vous le redisent : ils attendent de vraies réponses, de vraies décisions, qui ne doivent pas seulement être prises au lendemain d'une crise et aussi vite oubliées après. Ils ne veulent pas être des boucs émissaires mais de véritables agents du développement. Ils assureront leur devoir et vous réclament des droits pour leurs concitoyens. Que répondez-vous ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué aux collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre délégué aux collectivités territoriales.* Monsieur le député, fort de votre expérience dans votre département de la Creuse, vous vous préoccupez des services publics ruraux, en situation de crise, et, au-delà, de la meilleure manière d'améliorer leur efficacité.

M. Jérôme Lambert. Partout sur le territoire !

M. le ministre délégué aux collectivités territoriales. Tout d'abord, s'agissant de votre département, deux réalités s'imposent.

La première, c'est que de fortes et brutales chutes de neige, les 23, 24 et 25 janvier - quarante à cinquante centimètres d'épaisseur en une nuit, ce qui est beaucoup *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)* - ...

M. Albert Facon. Nous sommes en hiver tout de même !
M. le ministre délégué aux collectivités territoriales. ...ont entraîné des coupures d'électricité dans 110 000 foyers dans le centre et l'ouest de notre pays.
La deuxième réalité, c'est l'efficacité, unanimement saluée, des services de l'État, rassemblés autour du préfet de votre département, Daniel Ferey *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* : sécurité civile, DDE, entreprises publiques, maires dont vous présidez l'association départementale. Une cellule de crise a été immédiatement mise en place et quarante-cinq agents ont travaillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. À cet égard, je suis tout prêt à vous rendre hommage, puisque vous avez été à leurs côtés tous les jours, ainsi qu'à votre collègue, Jean Auclair. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
Quand se produit une situation de crise, on voudrait que les choses aillent toujours plus vite, toujours plus rapidement. Cela étant, je le répète, l'efficacité des services de l'État a été unanimement reconnue, notamment par votre ami, le président du conseil général, qui a décidé de remettre une médaille d'honneur à deux agents des services de l'État en récompense de leur efficacité. *(" Ah ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
Sous l'autorité du Premier ministre, du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire...
Plusieurs députés du groupe socialiste. Où est-il ?
M. le ministre délégué aux collectivités territoriales. ...et avec Christian Estrosi qui est à Bruxelles en ce moment même pour défendre le FNADT, trois initiatives majeures ont été prises. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*
En août 2005, une concertation a été engagée afin de déterminer avec précision les besoins et les attentes des populations, qui ne sont pas les mêmes en Auvergne que sur le littoral breton.
En outre, la charte sur les services publics, récemment signée, donne la possibilité à tout citoyen, donc à tout élu, de faire appel au préfet si certaines mesures de réorganisation des services publics ne respectent pas ses préconisations. C'est un gage de lisibilité. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*
M. Augustin Bonrepaux. Baratin !
M. le ministre délégué aux collectivités territoriales. Enfin, la troisième initiative a été le lancement d'une campagne de labellisation des relais de services publics : les cent premiers seront ouverts au cours du premier semestre de cette année. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*
Vous le voyez, monsieur le député, le Gouvernement est animé d'une volonté forte de pérenniser et de préserver l'avenir de nos territoires. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : M. Michel Vergnier
Circonscription : Creuse (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3217
Rubrique : Aménagement du territoire
Ministère interrogé : collectivités territoriales
Ministère attributaire : collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er février 2007
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er février 2007